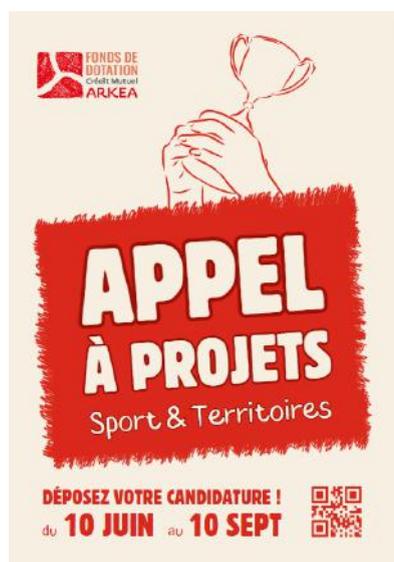


LE FONDS DE DOTATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SÉLECTIONNE SIX INITIATIVES BRETONNES POUR SON APPEL À PROJETS “SPORT ET TERRITOIRES”

Brest, le 22 novembre 2024 - Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa dévoile les initiatives lauréates de son premier appel à projets intitulé “Sport et territoires”. Ouvert entre juin et septembre 2024, ce concours s'adressait principalement aux structures implantées dans les territoires historiques du groupe Crédit Mutuel Arkéa : la Bretagne et le Sud-Ouest. Près de cent candidatures ont ainsi été reçues par le Fonds de dotation et onze dossiers ont finalement été retenus par le jury, dont six projets bretons.

Lancé en janvier 2024, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à **renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif**. Doté d'une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, ce fonds vient compléter les dispositifs des Solidarités portés par ses fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, notamment en soutien à des initiatives à dimension régionale.



Pour son premier appel à projets, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a choisi de mettre l'accent sur **des initiatives sportives avec un impact sur la vitalité locale ainsi qu'un impact sociétal**. Intitulé “Sport et territoires”, cet appel à projets était ouvert à candidature de juin à septembre 2024 et réservé aux associations loi 1901, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de moins de 10 salariés, aux structures coopératives et aux collectivités territoriales.

Onze projets ont été sélectionnés au total par le jury, dont deux projets coup de cœur, pour **une enveloppe totale de 122 500 euros**. Pour cette première édition, le jury était composé des sept membres du Conseil d'administration du Fonds de dotation du Crédit Mutuel

Arkéa, de plusieurs administrateurs des Fédérations du groupe, ainsi que de la Déléguée générale du Fonds.



En lien avec la thématique sportive du concours, **le jury était également parrainé par Matthieu Jalibert, demi d'ouverture de l'Union Bordeaux Bègles et joueur international du rugby.** Cette équipe, qui est sponsorisée par le Crédit Mutuel Arkéa, vient illustrer l'ambition de cet appel à projets : agir concrètement via la mise en œuvre de projets sportifs au niveau local en faveur de la vitalité des territoires et de la solidarité.

Six initiatives lauréates en Bretagne, dont un coup de coeur du jury

Les auditions des finalistes sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets "Sport et Territoires" ont été organisées les 3 et 17 octobre 2024. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa a sélectionné onze dossiers en tout, dont cinq dans le Sud-Ouest et **six structures implantées en Bretagne.** Ces structures ont été retenues par le jury en raison de leur dimension locale et de leur impact sociétal.



A chacun son cap

Depuis 30 ans, l'association **A Chacun Son Cap** propose des séjours de vacances en voilier à des enfants, des adolescents et des jeunes adultes atteints de cancer. Le soutien du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa permettra à l'association d'organiser des séjours au large de la Bretagne, d'une durée allant de 3 jours à une semaine. L'objectif est de permettre aux jeunes de "jeter la maladie par dessus bord" le temps d'un séjour loin de l'hôpital.



Comme les autres

Créée en 2011, l'association **Comme les Autres** contribue à l'amélioration du parcours de vie des personnes handicapées moteur suite à un accident. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va accompagner l'antenne bretonne de l'association, qui connaît un développement rapide. Le co-financement permettra à l'association d'accompagner 15 nouvelles personnes tétraplégiques, paraplégiques ou amputées traumatiques habitant en Bretagne.



*Loudéac Olympique
Sporting Club*

La structure associative **Loudéac Olympique Sporting Club** propose plusieurs pratiques sportives : football (avec une équipe au plus haut niveau régional - R1), mais aussi futsal, volley-ball et sport adapté. Le club souhaite, grâce à l'accompagnement du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, pérenniser sa section adaptée, qui propose notamment du football à huit, avec la consolidation d'un poste d'éducateur, pour permettre aux personnes en situation de handicap d'adhérer à une discipline sportive.



Hennebont Tennis de table

Le club pongiste **Hennebont Tennis de table** s'emploie à renforcer l'accessibilité de cette discipline auprès des publics les plus éloignés de la pratique sportive pour en faire un vecteur d'éducation, d'insertion et thérapeutique. Le club intervient dans le cadre scolaire auprès des jeunes issus du quartier prioritaire de la ville afin de leur proposer une activité physique encadrée tout en leur transmettant des valeurs citoyennes. Avec le soutien du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, le club va mettre en œuvre un programme dédié à la lutte contre le cyberharcèlement.



Maison Symbiose

Première maison de soins de supports oncologiques en Bretagne, **Maison Symbiose** est un lieu de ressources destiné aux femmes qui subissent des traitements lourds contre le cancer. L'ambition de la Maison Symbiose, via le soutien du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, est de permettre aux femmes de poursuivre le plus sereinement leurs vies, notamment avec la pratique de sport adapté, dès l'annonce de la maladie, pendant et après les traitements, mais aussi de se sentir moins seules face à la maladie.



Coup de coeur du jury

Association La Brise

Basée en Île-et-Vilaine, l'association **La Brise** propose sur l'ensemble de la Bretagne un accompagnement à destination des enfants en soins palliatifs et de leurs familles. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va permettre à l'association de s'équiper, par exemple de fauteuils ou de vélos cargo, afin de proposer aux familles une pratique sportive adaptée.

Les structures du Sud-Ouest récompensées dans le cadre cet appel à projets ont été conviées à une remise de prix officiel mardi 5 novembre au siège de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest à Pessac. **Les lauréats de l'appel à projets implantés en Bretagne ont été conviés ce vendredi 22 novembre à Brest lors de la cérémonie organisée au siège du groupe Crédit Mutuel Arkéa.**



"La pratique sportive est un formidable véhicule de solidarité et d'inclusion. Nous avons décidé de coupler cette notion avec celle de territoires dans le premier appel à projets du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa afin de mettre en avant des structures locales qui travaillent en proximité avec leurs bénéficiaires, dans la continuité de l'ancrage territorial de notre groupe. En complément de l'enveloppe initiale dotée à 120 000 euros pour cet appel à projets, nos collaborateurs se sont aussi mobilisés à l'occasion d'une course solidaire en début d'été qui a permis de récolter 2 500 euros complémentaires. Nous avons également pu compter sur le soutien d'un sportif de haut niveau afin de promouvoir ce concours. Je remercie donc vivement l'ensemble des personnes impliquées dans la réussite de cet appel à projets et je félicite l'ensemble des onze lauréats, que nous sommes très fiers de soutenir dans le déploiement de leurs initiatives."

- Sophie Violleau, Présidente du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa -

À propos du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa

Avec une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à **renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif**, en complément des dispositifs des Solidarités pilotés et gérés par les fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Dans la continuité de **la qualité d'entreprise à mission du Crédit**

Mutuel Arkéa, ce Fonds de dotation soutient, principalement sur ses territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine, les familles en difficultés ainsi que les associations d'intérêt général.

Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa s'appuie pour ce faire sur une **organisation décentralisée**, au plus proche du terrain et dans le même esprit que les principes de gouvernance du groupe, puisque le Conseil d'administration du Fonds de dotation, présidé par Sophie Violleau, Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa, délègue ses pouvoirs à des comités territorialement compétents qui ont pour rôle de référencer les bénéficiaires potentiels sur leurs territoires.

Pour en savoir plus sur [l'appel à projet 2024 du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa](#)
Pour en savoir plus sur le [Fonds de dotation de Crédit Mutuel Arkéa](#)



Suivez l'actualité du Fonds de dotation sur [LinkedIn](#)

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com